

## PLAN DE COURS

# POL-1003 : Régimes politiques et sociétés dans le monde

NRC 55365 | Été 2017

Mode d'enseignement : À distance
----------------------------------

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

En intégrant les dimensions historique, économique et sociologique, ce cours initie l'étudiant aux différents types de régimes et de systèmes politiques, à leur fonctionnement et aux problèmes auxquels ils sont confrontés dans leurs relations avec leur environnement.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse [www.distance.ulaval.ca](http://www.distance.ulaval.ca).

## Plage horaire

Sur Internet
--------------

-	00h00 à 00h00	Du 1 mai 2017 au 16 juil. 2017
---	---------------	--------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

# Plan de cours non officiel

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=81899>

28 avr. 2017 (13h54)

## Coordonnées et disponibilités

Marcel Fillion

*Chargé de cours*

[marcel.fillion@pol.ulaval.ca](mailto:marcel.fillion@pol.ulaval.ca)

## Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

[aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca)

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi
----------------

8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 21 h 30
---------------------------------------

Vendredi
----------

8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00
---------------------------------------

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>3</b>
Introduction .....	3
Buts et objectifs généraux du cours .....	3
Approche pédagogique .....	3
Mode d'encadrement .....	4
<b>Feuille de route</b> .....	<b>4</b>
<b>Évaluations et résultats</b> .....	<b>5</b>
Liste des évaluations .....	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	5
Examen de mi-session - É-2017 .....	6
Travail thématique de session .....	7
Examen final en salle É2017 .....	8
Blogue participatif 1 .....	9
Blogue participatif 2 .....	9
Blogue participatif 3 .....	9
Blogue participatif 4 .....	9
Blogue participatif 5 .....	9
Barème de conversion .....	10
Règlements et politiques institutionnels .....	10
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant .....	11
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	11
Plagiat .....	11
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval .....	11
Inscription pour le lieu d'examen .....	12
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>12</b>
Liste du matériel obligatoire .....	12
Liste du matériel complémentaire .....	12
Spécifications technologiques .....	13
<b>Bibliographie et annexes</b> .....	<b>13</b>
Bibliographie .....	13

# Description du cours

---

## Introduction

Ce cours de trois crédits porte sur les régimes politiques que se sont donnés les États à travers le monde et par lesquels ils sont gouvernés. Il couvre plus spécifiquement les régimes qui ont servi de modèles aux autres. On se concentre ainsi sur trois grands ensembles de pays qui se distinguent par les caractéristiques générales de leurs sociétés.

Le cours s'adresse d'abord aux personnes qui entreprennent des études en science politique. Il s'inscrit comme cours obligatoire dans les programmes de premier cycle, dont le certificat, en science politique. Il est aussi accessible aux étudiants et aux étudiantes des divers programmes universitaires de premier cycle. La matière du cours requiert une attention soutenue dans la mesure où elle traite essentiellement d'institutions politiques et comporte de ce fait de multiples détails. La personne qui s'inscrit à ce cours doit donc fournir un effort régulier.

Ce « Guide d'étude » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il définit en quelque sorte un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que nous vous proposons d'effectuer et les différentes exigences auxquelles vous aurez à répondre.

Bonne lecture et bon cours!

- Marcel Fillion

## Buts et objectifs généraux du cours

Ce cours a pour objectif principal de familiariser les étudiants et les étudiantes avec la diversité des régimes politiques qui s'offrent à l'observation à travers le monde. Pour ce faire, nous insisterons bien entendu sur les différents cadres et modes de fonctionnement institutionnels de ces régimes (constitution, relation entre pouvoirs exécutif et législatif, place du pouvoir judiciaire, système électoral, partis politiques, etc.), tout en ayant soin cependant de les situer dans une perspective élargie traçant le contexte (historique, sociologique, intellectuel et économique) au sein duquel s'insère leur développement respectif. En adoptant cette approche des phénomènes politiques, nous souhaitons amener les étudiants et les étudiantes à distinguer et à comprendre les institutions politiques d'une manière qui ne reste pas purement statique et descriptive, mais qui sait les saisir dans une optique comparative et critique.

À la fin du cours, l'étudiant ou l'étudiante sera en mesure de définir adéquatement les différents types de régimes politiques, de les mettre en contexte et de les comparer sur les principaux points pertinents étudiés.

## Approche pédagogique

Les personnes inscrites à ce cours à distance restent bien entendu les seules gestionnaires du temps d'étude consacrés aux modules présentés au fil de la session, bien qu'elles s'engagent cependant à effectuer les diverses évaluations notées (examens intermédiaires, blogues, travail thématique et examen final) dans le respect des modalités prescrites ainsi que des normes académiques en vigueur à l'Université.

Cela dit, les étudiant(e)s pourront toujours compter, tout au long du cours, de l'appui indéfectible du responsable du cours. En ce sens, sachez bien que toutes vos questions sont de bonnes questions et méritent une réponse. Il s'agit en l'occurrence d'occasions privilégiées de contacts qui valent donc autant pour vous rassurer sur votre démarche d'apprentissage que pour éclaircir des points de contenu lorsque vous le souhaitez.

Il est important de prendre conscience que les réponses aux questions posées par l'entremise du *courrier électronique* ou encore *inscrites sur les forum* ne seront pas instantanées. Le tuteur responsable de ce cours répondra à son courrier électronique et réagira aux interventions formulées sur le forum habituellement à tous les jours ouvrables dans la mesure du possible, s'accordant à la limite un délai de deux jours (ouvrables) en certaines occasions. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé de vous montrer le plus précis et clair possible dans vos questions et commentaires (ex. : spécifiez les noms des documents et les pages référées).

Le forum de discussion constitue un moyen d'interaction particulièrement efficace dans le but de dynamiser le cours puisqu'il vous offre la possibilité, si vous le souhaitez, d'échanger avec le responsable tout en impliquant directement du même coup vos collègues dans la discussion. Ainsi, comme vous étudiez à distance, vous ne verrez la plupart de vos collègues qu'au moment de l'examen final en salle et

forum représente dans cette perspective un outil des plus appropriés en vue de favoriser les contacts et les échanges entre les membres du groupe.

Enfin, si vous avez besoin d'aide technique afin de faire fonctionner un outil ou l'autre du site ou si vous rencontrez un difficulté technique, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre de services APTI de la Faculté des sciences sociales 418-656-2131 poste 3278 ou via courriel [apti@fss.ulaval.ca](mailto:apti@fss.ulaval.ca)

## Mode d'encadrement

Les personnes inscrites à ce cours à distance restent bien entendu les seules gestionnaires du temps d'étude consacrés aux modules présentés au fil de la session, bien qu'elles s'engagent cependant à effectuer les diverses évaluations notées (examens intermédiaires, blogues, travail thématique et examen final) dans le respect des modalités prescrites ainsi que des normes académiques en vigueur à l'Université.

Cela dit, les étudiant(e)s pourront toujours compter, tout au long du cours, de l'appui indéfectible du responsable du cours. En ce sens, sachez bien que toutes vos questions sont de bonnes questions et méritent une réponse. Il s'agit en l'occurrence d'occasions privilégiées de contacts qui valent donc autant pour vous rassurer sur votre démarche d'apprentissage que pour éclaircir des points de contenu lorsque vous le souhaitez.

Il est important de prendre conscience que les réponses aux questions posées par l'entremise du *courrier électronique* ou encore *inscrites sur les forum* ne seront pas instantanées. Le tuteur responsable de ce cours répondra à son courrier électronique et réagira aux interventions formulées sur le forum habituellement à tous les jours ouvrables dans la mesure du possible, s'accordant à la limite un délai de deux jours (ouvrables) en certaines occasions. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé de vous montrer le plus précis et clair possible dans vos questions et commentaires (ex. : spécifiez les noms des documents et les pages référées).

Le forum de discussion constitue un moyen d'interaction particulièrement efficace dans le but de dynamiser le cours puisqu'il vous offre la possibilité, si vous le souhaitez, d'échanger avec le responsable tout en impliquant directement du même coup vos collègues dans la discussion. Ainsi, comme vous étudiez à distance, vous ne verrez la plupart de vos collègues qu'au moment de l'examen final en salle et forum représente dans cette perspective un outil des plus appropriés en vue de favoriser les contacts et les échanges entre les membres du groupe.

Enfin, si vous avez besoin d'aide technique afin de faire fonctionner un outil ou l'autre du site ou si vous rencontrez un difficulté technique, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre de services APTI de la Faculté des sciences sociales 418-656-2131 poste 3278 ou via courriel [apti@fss.ulaval.ca](mailto:apti@fss.ulaval.ca)

28 avr. 2017 (13h54)

## Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<b>Semaine 1 (Début : Lundi 1er mai)</b>	
Chapitre 1 - L'État comme vecteur de modernité politique	
<b>Semaine 2 (Lundi 8 mai)</b>	
Chapitre 2 - Constitution et institutions judiciaires	
<b>Semaine 3 (Lundi 15 mai)</b>	
Chapitre 3 - Régime politique : définition et mise en contexte	
<b>Semaine 4 (Lundi 22 mai)</b>	
Chapitre 4 - Les régimes politiques démocratiques et libéraux : quelques repères introductifs généraux	
<b>Semaine 5 (Lundi 29 mai)</b>	
Chapitre 5 - Royaume-Uni : le parlementarisme britannique	
<b>Semaine 6 (Lundi 5 juin)</b>	
Chapitre 6 - Le régime présidentiel aux États-Unis	
<b>Semaine 7 (Lundi 12 juin)</b>	

Chapitre 7 - Le régime semi-présidentiel (ou parlementaire rationalisé) de la Ve République en France	
<b>Semaine 8 (Lundi 19 juin)</b>	
Chapitre 8 - Le parlementarisme rationalisé de la République fédérale d'Allemagne (RFA)	
<b>Semaine 9 (Lundi 26 juin)</b>	
Chapitre 9 - La République fédérale de Russie	
<b>Semaine 10 (Lundi 3 juillet)</b>	
Chapitre 10 - Amérique latine et Afrique : le Brésil et le Nigéria	
Chapitre 11 - La Chine et l'Inde : deux puissances émergentes	
<b>Semaine 11 (Lundi 10 juillet)</b>	
EXAMEN FINAL EN SALLE PORTANT SUR L'ENSEMBLE DE LA MATIÈRE DE LA SESSION : JEUDI 13 JUILLET ENTRE 18H30-21H30 au DKN-1B	

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluations et résultats

### Liste des évaluations

<b>Sommatives</b>			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen de mi-session - É-2017	Le 14 juin 2017 de 06h30 à 18h30	Individuel	25 %
Travail thématique de session	Dû le 26 juin 2017 à 23h59	Individuel	15 %
Examen final en salle É2017	Le 13 juil. 2017 de 18h30 à 21h30	Individuel	50 %
<b>Blogues participatifs (Somme des évaluations de ce regroupement)</b>			<b>10 %</b>
Blogue participatif 1	Du 15 mai 2017 à 10h00 au 28 mai 2017 à 23h59	Individuel	2 %
Blogue participatif 2	Du 29 mai 2017 à 10h00 au 11 juin 2017 à 23h59	Individuel	2 %
Blogue participatif 3	Du 12 juin 2017 à 10h00 au 25 juin 2017 à 23h59	Individuel	2 %
Blogue participatif 4	Du 26 juin 2017 à 10h00 au 9 juil. 2017 à 23h59	Individuel	2 %
Blogue participatif 5	Du 3 juil. 2017 à 10h00 au 16 juil. 2017 à 23h59	Individuel	2 %

### Les modes d'apprentissage

#### Les auto-évaluations de chaque module

Ces exercices ne font pas partie de l'évaluation du cours. Ils se présentent sous forme de questions avec choix de réponses et de questions à courts développements, qui sont sélectionnées aléatoirement à partir d'une banque de questions correspondant à chaque module. Ces auto-évaluations mettent l'accent sur des points importants de la matière afin de faciliter l'apprentissage. Le corrigé des questions à développement est disponible mais nous vous suggérons de ne le consulter qu'après avoir complété les exercices. Ces derniers vous préparent aux évaluations notées, bien qu'il ne s'agisse bien entendu pas exactement des mêmes questions qui reviendront lors de ces examens notés (mi-session en ligne et final en salle).

## Informations détaillées sur les évaluations sommatives

---

### Examen de mi-session - É-2017

Titre du questionnaire : [Examen de mi-session Été 2017](#)

Période de disponibilité : Le 14 juin 2017 de 06h30 à 18h30

Tentatives : 1 tentative permise

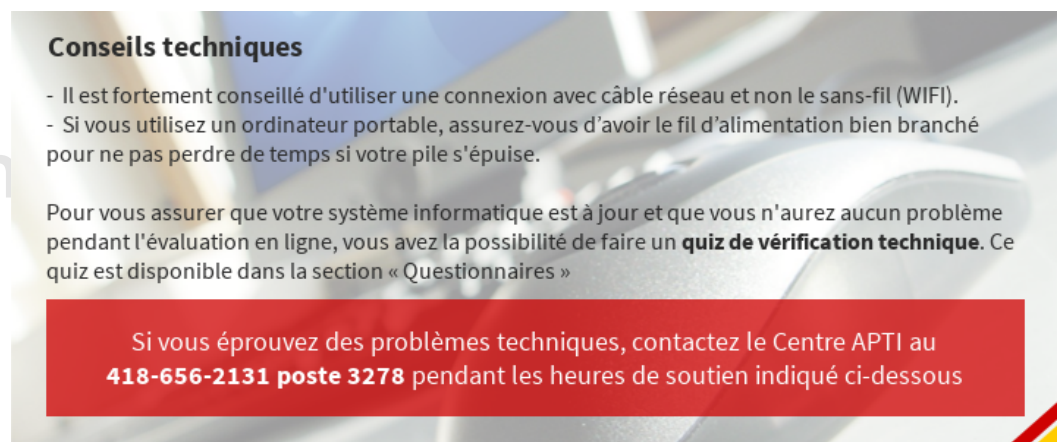
Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Directives :

L'examen de mi-session effectué en ligne est d'une durée de 90 minutes (temps maximum alloué) et comprend 15 questions fermées à choix multiples (comptant pour 1 point chacune) et 2 questions ouvertes à développements (comptant pour 5 points chacune). Dans le cadre de cet examen, toutes les questions seront alors sélectionnées aléatoirement à partir d'une banque de questions. L'examen de mi-session vise à vérifier l'acquisition de vos connaissances sur la matière des six premiers chapitres du volume de Gosselin et Filion et des notes complémentaires qui y correspondent. Il vous sera disponible sur le site du cours le **MERCREDI 14 JUIN** (7<sup>e</sup> semaine) entre 6h30 a.m. et 18h30 (heure de Québec).

Les consignes détaillées en vue de cet examen vous seront transmises individuellement par courriel et, de plus, un message spécifique concernant l'examen apparaîtra, bien en évidence, sur la page d'accueil du site du cours.



**Conseils techniques**

- Il est fortement conseillé d'utiliser une connexion avec câble réseau et non le sans-fil (WIFI).
- Si vous utilisez un ordinateur portable, assurez-vous d'avoir le fil d'alimentation bien branché pour ne pas perdre de temps si votre pile s'épuise.

Pour vous assurer que votre système informatique est à jour et que vous n'aurez aucun problème pendant l'évaluation en ligne, vous avez la possibilité de faire un **quiz de vérification technique**. Ce quiz est disponible dans la section « Questionnaires »

Si vous éprouvez des problèmes techniques, contactez le Centre APTI au **418-656-2131 poste 3278** pendant les heures de soutien indiqué ci-dessous

Le soutien technique pour cet évaluation sera donné selon l'[horaire régulier](#).

Informations supplémentaires : **Quelques compléments d'information en vue de l'examen de mi-session du mercredi 14 juin 2017 :**

- L'examen de mi-session porte sur les modules 1 à 6 inclusivement (manuel du cours et notes de cours complémentaires placées sur chacune des feuilles de route correspondantes).

- Il importe de bien vous assurer de commencer votre examen avant l'heure limite de 18h30 (heure de Québec) pour disposer ensuite de la totalité des 90 minutes allouées pour répondre à votre examen.

- Pour débiter l'examen, vous devez vous rendre dans la section **Évaluations et résultats**, cliquer sur l'onglet **Répondre** affiché sur la page ainsi ouverte, puis enfin cliquer sur l'onglet **Commencer** situé au bas de cette page.

- Une fois que vous avez cliqué sur **Commencer**, le temps alloué de 90 minutes s'écoulera en continu, même si vous décidez de fermer momentanément votre examen pour y revenir un peu plus tard. Bref, par exemple, si vous commencez votre examen à 10h00 et que vous quittez le site à 10h45 et reprenez à 11h00, vous ne disposerez plus alors que de 30 minutes pour terminer votre examen, après quoi aucune réponse ne sera enregistrée.

- Afin de vous donner un ordre de grandeur approximatif concernant la longueur des réponses aux deux questions à développements, chaque réponse devrait être rédigée sur environ 10-15 lignes (ou environ 150 à 225 mots).

- Il importe alors de faire un effort afin de répondre en vos propres mots, dans des textes suivis (bref, non télégraphiques ou schématiques) structurés clairement et synthétiquement. S toutefois vous jugé bon de citer textuellement à l'occasion un bref extrait pertinent à partir d'une source documentaire (notamment votre manuel de cours, ou toutes autres sources documentaires alors utilisées), il importe évidemment de fournir la référence précise de l'emprunt selon les normes académiques en vigueur afin d'éviter toute infraction aux règles académiques.

**N. B. - Critères d'évaluation pour chaque question à développement (sur 5 points) :**

**1) Quatre points (4/5)** seront réservés à l'évaluation du contenu (compréhension d'ensemble, capacité de bien cibler les éléments importants).

**2) Un point (1/5)** sera réservé à l'évaluation d'ensemble de la forme (clarté, esprit de synthèse, qualité du français).

**N. B. -** Si jamais il survenait un problème technique en cours d'examen, la meilleure chose à faire est de communiquer immédiatement avec le service technique de l'APTI au numéro de téléphone : **(418) 656-2131, poste 3278**. Une personne ressource sera d'ailleurs de service jusqu'à la fin de la période prévue pour l'examen, soit jusqu'à 20h30. Je vous invite ainsi à garder ce numéro à portée de main durant votre examen.

Bonne préparation et bon succès !

Marcel Filion

---

## Travail thématique de session

Date de remise : 26 juin 2017 à 23h59

Remise du travail en format Word dans la boîte électronique de dépôt prévue à cet effet.

Mode de travail : Individuel

28 avr. 2017 (13h54)

Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Un document vous indiquant les questions thématiques et vous fournissant des consignes détaillées en vue de la rédaction du travail vous sera disponible au moment prévu pour le début de cette évaluation, soit **le lundi 5 juin**. Vous disposerez ensuite de trois semaines pour rédiger votre texte, soit jusqu'au **lundi 26 juin 23h59** (heure de Québec).

Informations supplémentaires :

**POL-1003-Z1 RÉGIMES POLITIQUES ET SOCIÉTÉS DANS LE MONDE (ÉTÉ-2017)**

### Travail thématique de session (15 points)

**N. B. -** Vous devez d'abord choisir **un seul** des deux sujets thématiques proposées ci-dessous, puis y répondre en rédigeant un court texte de **3 à 4 pages (au maximum)**, dans un **document Word (afin de faciliter l'annotation)**, tout en respectant les normes suivantes : **1½ interligne, Times New Roman, 12 points, marges de 2,5 cm**. N'oubliez pas de joindre une page de présentation (avec votre nom) au début de votre travail (page non comptée en vue de déterminer la longueur de votre texte).

**N. B. -** La date limite pour remettre votre travail dans la **boîte de dépôt** est fixée au **LUNDI 26 JUIN À 23H59** (heure de Québec).

**VOICI DONC LES DEUX QUESTIONS THÉMATIQUES SOUMISES À VOTRE RÉFLEXION**

**N. B. -** Ces deux questions thématiques vous seront accessibles à partir du **lundi 5 juin vers 10h00** (heure de Québec).

## CRITÈRES DE CORRECTION :

Je vous rappelle que ce travail compte pour 15 points, qui seront attribués selon les critères et la pondération que voici :

1. **La pertinence et la structuration** d'ensemble de la réponse (votre capacité de bien cibler ce qui est demandé et d'en traiter avec cohérence, rigueur, esprit de synthèse et clarté) : **5 points/15**.
2. **La capacité d'établir des liens précis et originaux** avec le contenu du cours (votre capacité d'intégrer des notions du cours et de les illustrer de manière personnelle, tout en utilisant pertinemment et conformément aux normes académiques en vigueur les sources documentaires consultées) : **5 points/15**.
3. **La rigueur de l'argumentation** (capacité de justifier et de bien nuancer la position que vous défendez, avec des arguments favorables à celle-ci mais aussi en évoquant certains arguments qui vont davantage en sens inverse) : **5 points/15**.
4. **La qualité d'ensemble du français** : Une déduction finale d'un maximum de 10 % (soit 1,5 point /15) pourra être effectuée en raison de la qualité d'ensemble inadéquate du français (orthographe, syntaxe, ponctuation, etc.).
5. **Références bibliographiques** : En plus des documents obligatoires de ce cours (manuel de Gosselin et Filion et notes complémentaires), nous vous demandons de référer à deux autres sources documentaires pertinentes en vue d'appuyer et d'enrichir votre réponse à la question que vous aurez choisie.

Il va sans dire que vous devez fournir les références exactes et complètes (incluant bien entendu les pages consultées sur internet) de **tous** les documents que vous utiliserez (conformément aux normes académiques en vigueur).

**N. B.** – Veuillez s'il vous plaît pour ce travail utiliser la méthode des références placées au fur et à mesure au bas des pages. Aussi, nous vous suggérons de consulter au besoin le *Guide de présentation des travaux de recherche* disponible sur le site du Département de science politique : <http://www.cms.fss.ulaval.ca/upload/pol/fichiers/guidetravaux2005.pdf>

**6. Politique relative aux retards** : Toute remise en retard du travail, qui ne sera pas dûment justifiée par un document autorisé, entraînera une déduction de **1 point** dès qu'il y a dépassement (si minime soit-il) de la période de temps allouée, puis de **1 point supplémentaire** pour chaque autre journée de retard.

**7. Dépassement de la longueur demandée** : Par souci d'équité, bref afin que tout le monde puisse bénéficier du même espace de rédaction, nous appliquerons une déduction de dépassement pour tous les travaux qui excéderont la limite maximale de 5 pages (rédigées suivant les normes de rédaction stipulées au début de ce document). Cette déduction sera graduée selon l'importance du dépassement. Il importe ainsi de respecter cette consigne afin de ne pas perdre inutilement de points.

**8. Normes relatives aux infractions académiques** : Les règles en vigueur en ce domaine s'appliquent dans le cadre de ce travail. Voir : [http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/Reglement\\_disciplinaire.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf)

Bonne réflexion !

Marcel Filion

---

## Examen final en salle É2017

Date et lieu :	Le 13 juil. 2017 de 18h30 à 21h30 , à préciser prochainement
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	50 %
Directives de l'évaluation :	



L'examen final en classe sous surveillance aura lieu le **JEUDI 13 JUILLET**, entre 18h30 et 21h30 (heure de Québec). Il sera composé de deux sections : 1) une première section comprenant 40 questions fermées (choix de réponse) sur l'ensemble de la matière (les 11 modules) ; 2) une seconde section composée de 2 questions à développements, qui pourront porter elles aussi sur l'ensemble de la matière du cours (les 11 modules).

**N. B. - Un document de consignes, incluant quelques exemples de questions à développement en vue de l'examen final, vous sera envoyé sur la liste courriel du cours environ deux semaines avant l'examen.**

Matériel autorisé : L'utilisation du manuel et de tout autre document ne sera pas permise durant l'examen, à l'exception d'un dictionnaire strictement de traduction.

---

### Blogue participatif 1

Date et lieu : Du 15 mai 2017 à 10h00 au 28 mai 2017 à 23h59 , sur le site du blogue

Pour chacun des 5 blogues, un bref billet thématique d'ouverture sera émis par le responsable du cours le lundi AM de la semaine prévue et il vous suffira d'émettre au moins un commentaire (environ 10-12 lignes) en lien avec le thème proposé, avant la date limite fixée à chaque fois environ deux semaines après l'émission du billet (soit le dimanche à 23h59), pour obtenir les 2 points.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 2 %

---

### Blogue participatif 2

Date et lieu : Du 29 mai 2017 à 10h00 au 11 juin 2017 à 23h59 , sur le site du blogue

Pour chacun des 5 blogues, un bref billet thématique d'ouverture sera émis par le responsable du cours le lundi AM de la semaine prévue et il vous suffira d'émettre au moins un commentaire (environ 10-12 lignes) en lien avec le thème proposé, avant la date limite fixée à chaque fois environ deux semaines après l'émission du billet (soit le dimanche à 23h59), pour obtenir les 2 points.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 2 %

---

### Blogue participatif 3

Date et lieu : Du 12 juin 2017 à 10h00 au 25 juin 2017 à 23h59 , sur le site du blogue

Mode de travail : Individuel

Pondération : 2 %

---

### Blogue participatif 4

Date et lieu : Du 26 juin 2017 à 10h00 au 9 juil. 2017 à 23h59 , sur le site du blogue

Mode de travail : Individuel

Pondération : 2 %

---

### Blogue participatif 5

Date et lieu : Du 3 juil. 2017 à 10h00 au 16 juil. 2017 à 23h59 , sur le site du blogue

Mode de travail : Individuel

Pondération : 2 %

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

## Règlements et politiques institutionnels

### Règlement disciplinaire

#### Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

#### Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

### Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

### Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : [http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers\\_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf](http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf)

## Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

## Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation (par la poste ou sur WEBCT) qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

## Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent contacter leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement pour la réalisation du cours ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Pour les étudiants qui réaliseront leurs examens à l'extérieur du campus, il est également important de contacter le Bureau de soutien à l'enseignement à l'adresse [examen1@bse.ulaval.ca](mailto:examen1@bse.ulaval.ca) afin que les mesures d'accommodement soient mises en place adéquatement sur les lieux d'examen.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: [www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/](http://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/)

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

[https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant\\_acc\\_scolaire\\_dec2012.pdf](https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf)

## Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

## Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

### Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

### Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).


Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

## Inscription pour le lieu d'examen

---

Aux étudiants résidant, durant leurs études, à plus de 100 km de la ville de Québec : inscription obligatoire pour le lieu d'examen.

---

Les étudiants résidant, durant leurs études, à plus de 100 km de la ville de Québec doivent procéder à l'[inscription pour le lieu d'examen](#) . Si le cheminement de votre cours ne prévoit pas d'examens en salle, ou si vous prévoyez passer votre examen à Québec, vous n'avez évidemment pas à vous inscrire pour le lieu d'examen. Il est entendu que l'étudiant résidant au Québec doit passer ses examens au Québec.

Si vous omettez de vous inscrire, il nous est impossible de savoir à quel endroit nous devons expédier votre questionnaire d'examen; le cas échéant, vous devrez alors passer votre examen à Québec.

Si votre inscription est effectuée après la date limite, il nous est impossible de garantir que vous puissiez passer votre examen dans votre région.

## Matériel didactique

### Liste du matériel obligatoire

#### **Régimes politiques et sociétés dans le monde ( xi tome)**

Auteur : Filion, Marcel, Gosselin, Guy, Gélinau, François, Sarr, Mamadou (collaborateur spécial)

Éditeur : Presses de l'Université Laval ( [Québec] , 2017 )

ISBN : 9782763727691

Veuillez noter que ce manuel a été rédigé spécifiquement pour ce cours et contient l'essentiel de la matière regroupée au fil des 11 chapitres correspondant aux 11 modules à l'étude.

### Liste du matériel complémentaire

#### **Notes complémentaires de cours**

Vous trouverez à la fin de chaque Feuille de route (à la section intitulée Documents complémentaires), un document (en formats word et pdf) contenant des notes de cours complémentaires correspondant à chacun des chapitres étudiés au fil du trimestre. Ces notes ne visent certes pas à remplacer la lecture attentive des manuels de cours, mais plutôt à vous fournir des repères sur des grandes lignes de la matière et peuvent parfois contenir certaines mises à jour ou compléments d'information.

## Calendrier

Vous y trouverez notamment les dates d'échéance des évaluations notées. Vous pouvez, de plus, utiliser ce calendrier pour vos propres besoins (pour noter vos rendez-vous d'équipe ou vos échéances personnelles, par exemple).

## Feuilles de route

Elles comprennent la liste des activités d'apprentissage à faire à chaque semaine ainsi que les documents complémentaires.

## Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

### Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

### Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

### Team Viewer

*TeamViewer* est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

## Bibliographie et annexes

28 avr. 2017 (13h54)

### Bibliographie

#### QUELQUES OUVRAGES GÉNÉRAUX (À COMPLÉTER AU FIL DE LA SESSION) :

HANCOCK, Donald M (and al.), *Politics in Europe*, Washington, CQ Press, 2007.

KOPSTEIN, Jeffrey et Mark LICHBACH (Ed), *Comparative Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005 (Second Edition)

LEMIEUX, Vincent et André J. BÉLANGER, *Introduction à l'analyse politique*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 2002.

LEROY, Paul, *Les régimes politiques du monde contemporain*, tome II - Les régimes politiques des États libéraux, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 2001.

MÉNY, Yves et Yves SUREL, *Politique comparée. Les démocraties : Allemagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie*, Paris, Montchrestien, 2009 (8e Éd.).

SHIVELY W. Phillips, *Pouvoir et décision : Introduction à la science politique*, Montréal, Chenelière, 2008 (3e Éd.).

#### QUELQUES OUVRAGES THÉMATIQUES (À COMPLÉTER AU FIL DE LA SESSION) :

CHARLOT, Monica, *Le pouvoir politique en Grande-Bretagne*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.

CHEVRIER, Marc et Isabelle GUSSE (dir.), *La France depuis de Gaulle. La Ve Républiques en perspective*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010.

CORBO, Claude, *Les États-Unis d'Amérique. Les institutions politiques*, Québec, Septentrion, 2007.

FORTMAN, Michel et Pierre MARTIN (dir.), *Le système politique américain*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2008 (4e Éd.).

HAGE, Armand, *Les élections présidentielles américaines*, Paris, Ellipses, 2003.

LEROY, Paul, *Les régimes politiques du monde contemporain*, tome III - Le régime politique et l'organisation administrative de la France, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 2001.

PELLETIER, Réjean et Manon Tremblay (dir.), *Le parlementarisme canadien*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009 4e Éd.).

ZARKA, Jean-Claude, *Les institutions politiques françaises*, Paris, Ellipses, 2009.

# Plan de cours non officiel

28 avr. 2017 (13h54)